L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 29 AVRIL 1879.

LA CONVENTION.

SÉANCE DE LUNDI, 28 AVRIL

La Convention se réunit à midi. M. Wiltz occupe le fauteuil. Cent vingt-trois membres répondent à l'appel.

Le président annonce la nomination des comités suivants :

Comité judiciaire.—M. Land, de Caddo, chairman; MM. Poché, Todd, Seamans, Lyons, Breaux, McConnell, Cunningham, George, McGloin, Richardson, Caffrey, Girard, Knoblock, Simon, King, Herron, Olivier, Steele, Purdee.

Comité d'émigration et d'immigration —M. Kelly, d'Orléans, chairman; MM. Bolton, Dillard, Kemp, Williams, Steele, Nogher.

Comité de finances.—M. J. C. Denis, d'Orléans, chairman; MM. Leake, Blanchard, Watkins, Phelps, Martin, White, Young, Breaux, Lanaux, Bell, Ogden, Stevenson, Benham, Dennis.

Comité d'enquête relativement à la dette de l'Etat.—M. Kidd, de Jackson, chairman; MM. Bridger, Lodi, McConnell, Breen, Forman, Moore, Favrot, Manday, Henry, de Natchitoches; Jenkins, Vance, Le Gardeur, Stamps, Reid, Caffrey, Warmoth, Hough, Chaisson.

M. Breaux dit que les journaux ont fait erreur en lui attribuant le projet de séparer Alger de la Nile-Orléans; la proposition est venue de M. Lean, délégué de la ville.

La Convention est invitée à la conférence que M. Reeves doit donner, le 6 mai à Odd Fellows sur l'avenir de St-Louis et ses relations avec la métropole du Sud.

M. Kidd, chairman du comité de la dette (convertie) de l'Etat, est autorisé à nommer un commis, qui recevra deux dollars et demi par jour.

Sont déposés successivement sur le bureau :

Une résolution de M. Lagan, d'Orléans, laquelle autorise le chairman du comité des dépenses courantes de désigner un commis qui recevra deux dollars et demi par jour.

Une résolution de M. Phelps, d'Orléans, invitant tous les porteurs de bons de l'Etat à une conférence qui devra avoir lieu à la Nouvelle-Orléans, le 5 mai prochain, leur demandant leurs conditions, ordonnant au comité de finances de communiquer à la convention, dans les six jours qui suivront la clôture de la conférence, le résultat de celle-ci.

Une résolution de M. Marshall, de Catahoula, chargeant le comité des amendements à la constitution d'incluse, dans son rapport, une ordonnance qui pourvoira à la révision du parlé;

Une résolution de M. Girard, de Lafayette, autorisant le comité des élections contestées à désigner un commis qui recevra deux dollars et demi par jour;

Une résolution de M. Gueringer, d'Orléans, ordonnant que les commis de comité soient nommés par eux-et et non par les chairmen;

Une résolution de M. Howell, d'Orléans, au sujet du soulagement dont cet besoin les propriétaires fonciers sur qui plus tout le fardeau des taxes;

Une résolution de M. Simon, de St-Martin, qu'il est injuste et imprudent d'imposer des limites à l'exercice du droit du suffrage; que l'exemple prétendu du monde civilisé s'oppose à un pareil acte;

Une résolution de M. Pardee, d'Orléans, combattant toute diminution de la dette actuelle et priant le comité de finances de s'assurer quel taux d'intérêt les créanciers de l'Etat accepteraient.

Une résolution de M. Chapella, d'Orléans, faisant à 12 au lieu de 9 le nombre des membres du comité des stipulations générales—"general provisions";

Une résolution de M. Caffrey, de Ste Marie, au sujet des pouvoirs de la convention qui est toujours de soumettre son travail au peuple;

Une résolution de M. Carey, d'Orléans, ordonnant à la Législature de veiller à la pureté du thé, du café, du sucre, du pain, et de tous les comestibles qui se débitent;

Une résolution de M. Stamps, d'Orléans, déclarant que la nouvelle constitution sera soumise au peuple.

La Convention refuse de nommer un lecteur. A une question de M. Lyons, le président répond que le secrétaire ne l'a pas informé. M. Lyons, qui avait fait la proposition, fixait à quatre dollars par jour le salaire du nouvel employé.

M. Bienvenu, d'Orléans, présente un mémoire de négociants et de citoyens qui prient la Convention d'abolir le bureau de santé et de déclarer nulle la proclamation de quarantaine du gouverneur. Déposé momentanément sur le bureau.

M. Allain présente une résolution qui déclare qu'aussitôt après l'ajournement de la Convention, la Constitution devra être soumise aux électeurs inscrits sous l'empire des lois actuelles, et que l'élection devra avoir lieu le 3 mai prochain 1879, et la retire, le moment de l'offrir n'étant pas encore venu.

La résolution de Warmoth proposant un ajournement au 5 mai afin de laisser aux comités le temps de travailler, est déposée sur le bureau en attendant le retour du délégué de Plaquemine.

M. Moore, de St-Landry, propose que la Convention se réunisse à 10 heures et ajourne à 4 heures; M. Augustin, d'Orléans, veut qu'elle s'assemble à onze heures et s'ajourne à 4 : les deux propositions sont déposées sur le bureau.

Une résolution de M. Jastremski, d'East Baton Rouge, ordonnant l'impression de 500 exemplaires du journal et des séances de la Convention; une résolution de Warmoth, de West Baton Rouge, priant le secrétaire d'ennuyer qui devra avoir lieu à la Nouvelle-Orléans, le 5 mai prochain, leur demandant leurs conditions, ordonnant au comité de finances de communiquer à la convention, dans les six jours qui suivront la clôture de la conférence, le résultat de celle-ci.

Une résolution de M. Marshall, de Catahoula, chargeant le comité des amendements à la constitution d'incluse, dans son rapport, une ordonnance qui pourvoira à la révision du parlé;

Une résolution de M. Girard, de Lafayette, autorisant le comité des élections contestées à désigner un commis qui recevra deux dollars et demi par jour;

Une résolution de M. Gué